



Communiqué de presse

Soirée publique sur le Droit départemental de passage (DDP) le jeudi 16 juin à 19h30

Dolus le 13 juin 2016. Conformément à ses engagements, l'équipe municipale de Dolus d'Oléron va rendre disponible le 16 juin prochain à 19h30 lors d'une soirée publique à la salle des fêtes l'ensemble des résultats des consultations citoyennes engagées durant le mois de mai 2016 à propos de la mise en place ou non d'un droit départemental de passage sur le pont de l'île d'Oléron.

Ce travail avait été validée en conseil municipal afin d'apporter des données concrètes et précises à ce débat. La méthodologie retenue par le Département et la CdC de l'île d'Oléron posant en effet question sur les informations à apporter aux publics avant de se prononcer officiellement sur le sujet à l'occasion de la consultation initialement prévue le 26 juin 2016. Le tribunal administratif de Poitiers ayant d'ailleurs estimé le 30 mai dernier que « *la question [...] ne permettra pas aux électeurs de se prononcer en toute connaissance de cause* », cette consultation a été reportée.

« Raison de plus pour entamer un débat et une démarche de fond afin que toutes les personnes concernées puissent s'exprimer pleinement, analyse Grégory Gendre maire de Dolus. Il faut sortir par le haut de cette situation et ne pas rester dans les non-dits et/ou les oppositions stériles. C'est bien un véritable projet de territoire qu'il faut bâtir pour prendre soin des générations futures tout en s'adaptant aux évolutions de nos environnements. Avec la publication de ces données, nous apportons donc notre pierre à l'édifice pour faire avancer la réflexion collective. »

La première démarche consistait à mettre à disposition des cahiers « pour » et « contre » où les personnes pouvaient venir en mairie consigner leurs arguments. 102 signataires se sont donc déplacés du 17 au 30 mai. 24 étaient résidents à l'année, 45 en résidences secondaires et 33 non renseignés. Les « pour » se sont retrouvés principalement dans 2 argumentaires recueillant 31 et 34 % avec 6 autres arguments sous la barre des 8 %. A l'inverse, les contre se sont répartis dans 15 arguments différents avec 3 d'entre eux réunissant 21, 14 et 13 % des suffrages et un solde homogène comprenant à chaque fois entre 3 et 8 % des réponses.

La seconde démarche consistait à réaliser une étude de perception et d'impact prenant la commune de Dolus comme territoire témoin et représentatif au regard de la sociologie de sa population pour « *analyser les conséquences de l'instauration du DDP* ». Elle a été confiée à la société Cible et Stratégies qui a réalisé des entretiens téléphonique du 19 au 24 mai auprès d'un échantillon représentatif de la population communale selon la méthode des quotas par âge et par CSP. 200 personnes parmi lesquelles 180 résidents de Dolus dont 158 résidents permanents et 22 résidents secondaires et 20 professionnels (commerçants, artisans ou profession libérale) exerçant leur activité sur la commune (7 habitent Dolus, 8 résident dans d'autres communes et 5 viennent du continent) ont ainsi répondu à une trentaine de questions.

Il s'agissait d'évaluer le niveau de compréhension de la démarche par les citoyens et leur perception de la mise en place de cette redevance, d'identifier les images associées à ce changement majeur, de comprendre en quoi ce changement va modifier la relation des citoyens au territoire, d'évaluer l'univers des freins et motivations autour de la mise en œuvre de cette redevance et d'identifier les profils de population adhérant au changement et des profils qui y sont plus réfractaires.

« Comprendre la perception du DDP par les populations constitue un préalable important pour nourrir et alimenter le débat. Lors de sa prochaine session du 20 au 24 juin, le conseil départemental devra prendre cela en compte pour faire évoluer le dossier et la manière de le gérer. Nous avons ouvert une voie, aux collectivités concernées de prendre le relais pour créer de saines conditions de dialogue, »
résume Grégory Gendre.

Contact presse :

Mairie de Dolus

05 46 75 32 36 mairie@ville-dolus-oleron.fr

facebook/dolus2020